

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : GEX COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : CHOIX et ATTRIBUTION DU MARCHE pour l'ETUDE DES SIX BATIMENTS COMMUNAUX		<u>SEANCE DU 07.09.2023</u>
Date de convocation : 31.08.2023	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET, MC COUTURIER, JF JOLY, P. ECAILLE, S. JUHEN, G. LEGAY, E. LEE, D. JULLIARD.
Date d'affichage : 12.09.2023	Présents : 8 Votants : 10	<u>Secrétaire de séance</u> : E. LEE
N° Délibération 01247.2023.9.052	Pouvoirs : 2	

Objet : ECOLE : Autorisation donnée à la maire de signer avec le président de la communauté d'agglomération du Pays de Gex une convention de délégation de compétence pour l'organisation d'un service de transport scolaire sur le territoire de la commune de Mijoux

Madame le maire rappelle que la commune de Mijoux et la communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) sont liées pour le transport scolaire infra-communal par une convention quinquennale qui est arrivée à expiration à la fin de la dernière année scolaire et qu'il convient donc de renouveler.

La CAPG propose de renouveler la convention dans des termes très proches de la précédente (identique sur le fond, avec quelques actualisations, notamment de références juridiques).

Elle serait également d'une durée de cinq années, soit jusqu'au dernier jour de l'année scolaire 2027/2028.

Elle prévoirait, comme l'actuelle, l'octroi d'une subvention couvrant l montant des dépenses engagées par la commune pour le transport scolaire des enfants du primaire, sur les lignes La Mainaz-Mijoux et Les Mars-Mijoux, sur la base d'estimations puis de pièces justificatives.

La maire propose au conseil de l'autoriser à signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, des membres présents :

Sur la base de ces éléments,

Autorise Madame le maire à signer la convention telle qu'annexée à la présente délibération et tous actes s'y rapportant.

VOTE : Contre 0 Abstention 0 Pour 10 (8+2)
DELIBERATION N°01247.2023.9.052

Pour extrait d'acte conforme

Le Maire, Martine VIALLET